



**Secrétariat général**  
**Service des ressources humaines**  
**Sous-direction du développement professionnel et**  
**des relations sociales**  
**Bureau de la formation continue et du**  
**développement des compétences**  
**78, rue de Varenne**  
**75349 PARIS 07 SP**  
**0149554955**

**Note de service**  
**SG/SRH/SDDPRS/2018-276**  
**12/04/2018**

**Date de mise en application :** Immédiate  
**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**  
**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**  
**Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** Séminaire du 2 mai 2018 ayant pour objet de renforcer le réseau des formateurs des gestionnaires de proximité RH dans le cadre du passage d'AGORHA à RenoiRH :

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF  
DAAF  
DDT(M)  
DD(CS)PP  
EPLEFPA  
Administration centrale

**Résumé :** Renforcement du réseau des formateurs internes Gestionnaires de proximité RH dans le cadre du passage d'AGORHA à RenoiRH et organisation d'un séminaire du 2 mai pour redynamiser et étoffer ce réseau.

**Textes de référence :** Note de service SG/SRH/SDDPRS/2017-17 du 04/01/2017 relative aux formateurs participants à des activités de formation à titre d'activité accessoire pour le compte du ministère chargé de l'agriculture.

Dans un objectif de modernisation et d'harmonisation de la gestion des ressources humaines du MAA, le passage du système d'information RH AGORHA vers le SIRH interministériel RenoiRH, est programmé en 2019. Un plan d'accompagnement est prévu pour les gestionnaires RH, comportant, notamment, un volet formation. Le réseau existant des formateurs des gestionnaires de proximité RH sera au cœur de ce dispositif de formation.

## **1. SÉMINAIRE DU RÉSEAU DES FORMATEURS GPRH DU 2 MAI 2018**

**Dans ce contexte, un séminaire national du réseau des formateurs gestionnaires de proximité RH, organisé par le service des ressources humaines (SRH), aura lieu au ministère de l'agriculture et de l'alimentation :**

**le Mercredi 2 mai 2018 de 9h30 à 16h30  
78, rue de Varenne, Paris 7ème (métro Varenne)  
En salle Trémouille**

Ce séminaire permettra, d'une part, de poursuivre les travaux du réseau, notamment sur la déconcentration des actes de gestion et la chaîne de gestion RH et, d'autre part, de présenter les enjeux du passage d'AGORHA à RenoiRH, et le dispositif de formation associé.

Ce regroupement s'adresse aux formateurs du réseau existant, mais également aux gestionnaires de proximité RH qui souhaiteraient le rejoindre. Ce sera l'occasion pour les agents souhaitant s'engager dans cette démarche de disposer de toutes les informations nécessaires et de rencontrer les membres du réseau.

La consolidation du réseau des formateurs gestionnaires de proximité RH doit permettre d'assurer un maillage territorial permettant de répondre au niveau de qualité de service attendu pour la formation des personnels concernés avec, notamment, au moins un formateur positionné dans le territoire de chacune des DRAAF/DAAF. Il est demandé aux DRAAF/DAAF de s'en assurer.

A la suite du séminaire, les participants seront amenés à confirmer leur engagement à poursuivre ou démarrer leur activité de formateurs, afin de constituer le nouveau réseau de formateurs Gestionnaires de Proximité RH / RenoiRH.

## **2. PROFIL DES FORMATEURS RECHERCHÉS ET ENGAGEMENTS**

Le réseau des formateurs Gestionnaires de Proximité RH / RenoiRH devra être constitué d'environ 30 à 40 formateurs internes. Les formateurs doivent être eux-même gestionnaires de proximité RH, être identifiés en tant qu'utilisateur d'AGORHA, et futur utilisateur de RENOIRH. Ils ne font pas obligatoirement partie du réseau de formateurs internes GPRH/AGORHA existant. Ils peuvent être affectés en DRAAF, DAAF, DDT, DD(CS)PP, EPLEFPA ou dans un établissement de l'enseignement supérieur agricole.

Ils suivront une formation d'environ 5 jours au Centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines (CISIRH), à Paris, au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Les formateurs auront en charge d'animer des sessions de formation à destination des gestionnaires de proximité de ressources humaines (GPRH), pour les former à l'utilisation de RENOIRH. Ces formations se dérouleront au moment du déploiement de l'outil au cours du deuxième et du troisième trimestre 2019. Les formations seront réalisées à l'aide de mallettes pédagogiques. Un groupe de travail associant les formateurs volontaires sera chargé d'adapter les mallettes élaborées par le CISIRH aux besoins du MAA. Une base école permettra de programmer des exercices de mise en application.

La durée de la formation ainsi que le nombre de formations à assurer par chaque formateur seront précisés.

Des séminaires du réseau des formateurs Gestionnaires de Proximité RH / RenoiRH seront organisés régulièrement afin, notamment, d'envisager la programmation des formations en 2019.

### **3. PRÉPOSITIONNEMENT DES FORMATEURS ET PARTICIPATION AU SÉMINAIRE DU 2 MAI 2018**

**Les agents qui envisageraient de rejoindre le réseau des formateurs Gestionnaires de proximité RH / RenoiRH, devront retourner la fiche de prépositionnement (annexe 1) par courriel pour le 19 avril 2018 au bureau de la formation continue et du développement des compétences (BF CDC) à :**

**[nathalie.huard@agriculture.gouv.fr](mailto:nathalie.huard@agriculture.gouv.fr)**

**Pour les agents faisant déjà partie du réseau, interrogés par courriel mais ne s'étant pas encore prononcés, une confirmation de leur présence au séminaire du 2 mai 2018 est souhaitée, dès que possible, par courriel à cette même adresse.**

Dans cette étape de mobilisation du réseau, il convient de rappeler l'importance de l'appui des personnels encadrants des gestionnaires RH pour qu'ils puissent s'engager et exercer leur mission de formateur dans les meilleures conditions.

Les convocations seront envoyées par courriel le 20 avril 2018. Les frais de mission sont à la charge des structures des agents, exceptés pour les agents des EPLEFPA dont les frais de mission seront pris en charge par la D(R)AAF dans le cadre de la note de service N2010-1420 relative au remboursement des déplacements sur convocation de l'administration centrale.

Le chef du service des ressources humaines,

Jean-Pascal FAYOLLE



**FORMC<sub>o</sub>**  
Formation continue et  
développement des compétences

## Prépositionnement formateur gestionnaires de proximité RH / RenoIRH

Identité	
Nom	
Prénom	
N° AGORHA	
Structure	
Service	
Fonction	
Région d'exercice	
Adresse d'exercice	
Mail	
Téléphone	

Expérience professionnelle (durée, structure(s), nb formations dispensées...)	
En tant que gestionnaire de proximité RH	
En tant que formateur GPRH / AGORHA	

**Je souhaite me prépositionner en tant que formateur des gestionnaires de proximité RH / RenoIRH**

**Je participerai au séminaire du 2 mai 2018 : Oui / Non**

**Date, et signature du formateur**

**Accord du supérieur hiérarchique (Date, Nom, Fonction, Structure, Cachet et signature) :**